



De la Wallonie d'hier, nous créons celle de demain

Cockerill II

Liège

Le site Cockerill II, d'une superficie de 7,19 hectares, est situé à Sclessin sur le territoire de la Ville de Liège. Sa réhabilitation est terminée. Il est destiné à accueillir divers bâtiments construits par la Ville qui maintient les terrains de sport existants.



Cockerill II



Cockerill II se trouve dans le prolongement est du site Chimeuse (dont la partie ouest a été réhabilitée par SPAQÆE) et du terril du Horloz, aujourd'hui propriété de SPAQÆE. A partir de 1960, il est devenu la propriété de la SA Cockerill-Ougrée, tout en restant vierge de toute activité industrielle.

Cependant, une partie du terrain a été remblayée au moyen de déchets issus du terril de Cockerill, probablement des activités de Chimeuse, ainsi que de laitier avant d'être recouverte de terre et ensemencée. La nature de ces remblais constituait donc la seule source potentielle de contamination des sols.

Deux terrains de football y ont été aménagés en 1940 (le long de la rue de l'Hippodrome sur un remblai de protection des inondations) et 1960 (au nord du premier). En 1990, la SA Cockerill-Ougrée a vendu l'ensemble du site à la Ville de Liège qui y maintient les terrains de sport existants. Plusieurs riverains y entretiennent, par ailleurs, des potagers, tandis qu'une zone verte et arborée significative y a été conservée.

En 2005, le gouvernement wallon a inscrit Cockerill II dans la liste des 37 sites prioritaires du Plan Marshall dont la réhabilitation a été confiée à SPAQÆE.

Quelques points de repère...

2006



Le bilan historique est réalisé et les investigations des sols démarrent.

2008



L'étude des faisabilités économique, technique et urbanistique est réalisée. Elle permet de déterminer les techniques de réhabilitation des sols à utiliser en fonction de l'affectation du site.

2010



Deuxième étape des travaux de réhabilitation qui consiste en l'enlèvement et le traitement des terres amiantées. Il s'agit de 10.000 m³ de terres amiantées qui sont évacuées en centre de traitement agréé. La réhabilitation est ainsi terminée.

2007



Les investigations des sols sont terminées. Elles ont permis de déterminer et de localiser les polluants présents ainsi que de déterminer les volumes de terres polluées à excaver et à traiter.

2009



Les premiers travaux de réhabilitation sont exécutés : déboisement, prise en charge des déchets, déconstruction de certains bâtiments, excavation et évacuation des terres contaminées.

Mission de SPAQ4E

La réhabilitation de ce site a été menée en étroite collaboration avec la Ville de Liège en tenant compte de son projet de réaffectation : construction de locaux destinés à des services communaux et reconstruction des locaux annexes aux infrastructures sportives.



Avant la réhabilitation

Le site est équipé de plusieurs terrains de sport (football et tennis) et des vestiaires y attenants. On note également la présence d'un terrain de dressage canin, de plusieurs potagers, de quatre hangars et d'une zone boisée.



La pollution des sols

Les investigations des sols ont permis d'établir la présence d'hydrocarbures aromatiques cycliques ainsi que de terres amiantées. Les eaux souterraines ne sont pas impactées par cette pollution.





Cockerill II

Liège

Ce site de 7,19 hectares est intégré dans une Zone d'aménagement communal concerté (ZACC) qui englobe également les sites de Chimeuse (dont la partie ouest a d'ores et déjà été réhabilitée par SPAQuE, qui en est propriétaire) et du terzil du Horloz (propriété de SPAQuE).

Sur le site Cockerill II, la Ville de Liège (propriétaire) a prévu de remplacer les infrastructures connexes (vestiaires et buvette) aux deux terrains de football existants. Elle a, également, un projet de construction de locaux destinés à accueillir la brigade canine de la police locale et d'une aire d'entreposage pour le service des travaux. Ce projet de réaffectation prévoit le maintien de la zone boisée accessible aux riverains.

Les travaux de réhabilitation menés par SPAQuE se sont déroulés en concertation avec la Ville de Liège dans le cadre de son projet de réaffectation et dans le respect de la zone boisée située au nord du site conformément au souhait des riverains.

Le site en chiffres

- Superficie totale :
7,19 hectares
- Propriétaire : Ville de Liège
- Financement : Plan Marshall
- Coût de la réhabilitation
(indexé) : 1.378.155 euros
TVAC
- Durée de la réhabilitation :
1 an
- Catégorie : Zone
d'aménagement communal
concerté (ZACC)
- Ville : Liège (Tilleur)
- Province : Liège



SPAQuE

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège - Belgique
Tél. +32 (0)4 220 94 11
Fax : +32 (0)4 221 40 43
www.spaque.be

Editeur responsable : Philippe Adam, boulevard d'Avroy 38/1, 4000 Liège
Réalisation : Service de la communication externe et des relations avec la presse
communication@spaque.be
Conception graphique : Eurotop
Photos : SPAQuE sa (Philippe Saenen, J.-Fr. Delième)
Date de publication : Mars 2014